

Séance du 28 mars 2025



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MATHIEU - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

**OBJET : Vote des budgets 2025 – Commune, assainissement,
centre d'accueil et eau (annule et remplace la délibération n°
25_03_008 suite à une erreur de frappe)**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les budgets primitifs 2025 de la commune, de l'eau, de l'assainissement, du centre d'accueil.

Les budgets s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	807 973 €	664 867 €
EAU	114 422 €	272 534 €
ASSAINISSEMENT	26 375 €	690 630 €
CENTRE D'ACCUEIL	26 964 €	140 729 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** les budgets primitifs 2025 tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie
le 28 mars 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le